

# Liste de vérification pour la détection des fraudes d'investissement



**CVMO**

COMMISSION DES VALEURS  
MOBILIÈRES DE L'ONTARIO

# Avant d'investir, posez-vous les questions suivantes :

- 1 Faites-vous affaire avec un conseiller inscrit?**  OUI  NON  
Quiconque vend des valeurs mobilières ou donne des conseils en matière d'investissement en Ontario doit être inscrit auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), à moins d'être dispensé de cette exigence. Pour vérifier si quelqu'un est inscrit, appelez le Bureau de renseignements de la CVMO au 1 877 785-1555.
- 2 Pouvez-vous vérifier l'investissement auprès d'une source fiable?**  OUI  NON  
Si vous êtes informé d'une possibilité d'investissement non sollicitée, demandez l'avis de votre conseiller financier inscrit, de votre avocat ou de votre comptable, ou appelez le Bureau de renseignements de la CVMO.
- 3 Si l'on vous promet un rendement garanti, la garantie vient-elle d'une institution financière réputée?**  OUI  NON  
Demandez une garantie par écrit et rappelez-vous que la fiabilité de la garantie dépend de la personne ou de la société qui l'offre.
- 4 Le risque assumé est-il proportionnel au rendement prévu?**  OUI  NON  
Les taux de rendement des investissements à faible risque se rapprochent généralement de ceux des certificats de placement garanti offerts par les banques. Si le rendement prévu est supérieur à ces taux, vous courez un plus grand risque. Assurez-vous de bien comprendre le risque couru et de pouvoir l'assumer.
- 5 La possibilité d'investissement est-elle basée sur des faits?**  OUI  NON  
Les sources des « tuyaux » ou des « secrets d'initiés » ont souvent des motifs cachés.
- 6 Savez-vous comment l'investissement fonctionne?**  OUI  NON  
Si vous ne comprenez pas l'investissement, abstenez-vous.
- 7 Avez-vous suffisamment de temps pour prendre une décision?**  OUI  NON  
Ne cédez pas aux tactiques de vente agressives comme les offres de durée limitée. Prenez le temps de bien peser vos décisions d'investissement et lisez toujours attentivement les documents avant de les signer.



**Si vous avez répondu non à une ou plusieurs de ces questions, faites une enquête plus approfondie!**

Communiquez avec nous pour organiser une présentation gratuite sur les fraudes d'investissement à votre groupe communautaire.

**CVMO**  
COMMISSION DES VALEURS  
MOBILIÈRES DE L'ONTARIO



Avant d'investir, contactez la CVMO :

Téléphone : 416 593-8314  
Sans frais : 1 877 785-1555  
Courriel : [inquiries@osc.gov.on.ca](mailto:inquiries@osc.gov.on.ca)  
[www.osc.gov.on.ca](http://www.osc.gov.on.ca)

Commission des valeurs  
mobilières de l'Ontario  
20, rue Queen Ouest  
C.P. 55, bureau 1900  
Toronto (Ontario) M5H 3S8